



AMDOL

الوكالة المغربية لتنمية الأنشطة اللوجيستكية
المغربية
Agence Marocaine de Développement de la Logistique



CONTRAT D'APPLICATION 2014-2020 POUR L'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ LOGISTIQUE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'optimisation de la logistique des flux de matériaux de construction est une priorité dans la mesure où la réduction de leur coût logistique, estimé à 15% de la valeur des matériaux, aura un impact positif et direct sur le rythme de développement des infrastructures (routes, ports, barrages...) et de l'habitat qui impactent considérablement les usagers et les ménages.

Dans le cadre du contrat programme pour le développement de la compétitivité logistique entre l'Etat et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, signé en 2010, sous le Haut Patronage de **Sa Majesté Le Roi Mohamed VI, que Dieu L'assiste**, les parties prenantes se sont engagées à élaborer et à mettre en œuvre des contrats d'application spécifiques aux principaux flux logistiques du Royaume dont celui des matériaux de construction.

L'objectif visé à travers cette approche est de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'administration et des interprofessions pour la mise en œuvre des plans d'actions y afférents, de préciser les engagements des parties impliquées et de coordonner leurs interventions sur le terrain.

Les flux sectoriels couverts par la stratégie nationale pour le développement de la compétitivité logistique

Import-export



- Appui à l'émergence d'agrégateurs des chaînes logistiques I/E
- Développement d'infrastructures logistiques adaptées aux flux I/E
- Amélioration de l'offre de transport destinée aux flux I/E
- Facilitation des opérations logistiques aux frontières
- Renforcement de la sécurité et de l'intégrité des marchandises

Agricoles



- Appui à la massification des flux agricoles par le développement d'infrastructures logistiques dédiées
- Soutien à l'émergence d'une offre logistique structurée et de nouvelles pratiques
- Accompagnement des schémas d'orientation des flux logistiques

Distribution interne



- Massification des flux et développement de la sous-traitance
- Accompagnement de la modernisation du commerce traditionnel
- Contribution à la structuration de la logistique urbaine

Hydrocarbures



- Développement des capacités de stockage et des schémas de distribution primaire
- Appui à la mutualisation de la distribution secondaire et à la massification de l'aval logistique

Matériaux de construction



- Massification des flux depuis les zones de production et d'import vers les bassins de construction
- Accompagnement du développement de grossistes et distributeurs professionnels offrant des services à valeur ajoutée
- Soutien à la professionnalisation des acteurs de la filière des matériaux de construction (transporteurs, entreprises BTP)

DÉMARCHE D'ÉLABORATION



- > 12 parties prenantes rencontrées dans différents organismes publics et privés
- > Sur base d'entretiens, d'analyses statistiques et recherches documentaires
- > 12 actions proposées et formalisées
- > Réunion de présentation Public-privé
- > Initiation du processus de validation / contractualisation
- > Réunions du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc et les partenaires publics
- > Intégration des propositions des parties prenantes

Poids de flux considérés

Type	Matériaux de carrière	Matériaux de gros oeuvre	Matériaux de second oeuvre
Exemples	<ul style="list-style-type: none"> > Sable > Gravier > Argile > Marbre 	<ul style="list-style-type: none"> > Ciment > Béton > Acier > Brique... 	<ul style="list-style-type: none"> > Ferronnerie > Plomberie > Electricité > Céramique et sanitaires > Equipement de cuisine > Portes, fenêtres, rideaux aluminium > Bois de décoration / ameublement > Colles, plâtre, peinture > Verre...
	~195Mt	~27Mt	<10Mt ¹

1) Dont : Céramique 1,8Mt ; Peinture 1,5 Mt ; Plâtre 0,5 Mt ; Bois d'ouvrage 0,5 Mt ; Verre 0,06 Mt ; Aluminium 0,012Mt
 Source : APC : Presse : Rapports annuels

PÉRIMÈTRE ET PORTÉE DU CONTRAT

En 2013, les flux de matériaux de construction ont représenté en volume le premier flux du Royaume. Les flux logistiques pris en charge par ce contrat sont essentiellement ceux de matériaux de gros œuvre et de second œuvre. Les matériaux de carrière sont suffisamment optimisés.

Le plan d'actions du contrat d'application relatif à l'amélioration de la compétitivité logistique des flux de matériaux de construction s'étale sur la période 2014-2020.

OBJECTIFS DU CONTRAT

- > Massification des flux, notamment entre les sites de production et d'import d'une part, et les bassins de construction d'autre part
- > Accompagnement du développement de réseaux modernes de grossistes apportant une réelle valeur ajoutée
- > Accompagnement du développement de services à valeur ajoutée à proximité des chantiers
- > Contribution à la réduction des activités informelles dans le secteur.



IMPACTS IMPORTANTS ATTENDUS

La réduction du coût logistique des flux de matériaux de construction, estimé à 13 % de la valeur d'un logement, aura un impact positif sur :

- › Le pouvoir d'achat des ménages à l'acquisition, la construction ou la location d'un logement ;
- › Le développement de l'emploi dans la filière des matériaux de construction et la réduction de l'informel ;
- › Le budget de l'Etat à travers la réduction du coût de construction des infrastructures publiques ;
- › L'utilisation soutenable des ressources naturelles entrant dans la fabrication des matériaux de construction, par la professionnalisation des acteurs du secteur.

AXES CLÉS DU CONTRAT

- › **Axe 1** : Massification des flux depuis les zones de production et d'import vers les bassins de construction ;
- › **Axe 2** : Accompagnement du développement de grossistes et distributeurs professionnels offrant des services à valeur ajoutée ;
- › **Axe 3** : Soutien à la professionnalisation des autres acteurs de la filière matériaux de construction.



AXE 1

MASSIFICATION DES FLUX DEPUIS LES ZONES DE PRODUCTION ET D'IMPORT VERS LES BASSINS DE CONSTRUCTION

PROBLÉMATIQUE ET ENJEUX

- › Manque de foncier destiné aux besoins logistiques à des prix abordables ;
- › Besoin de visibilité sur la future offre de foncier logistique.

ACTIONS IDENTIFIÉES

- › **Action 1** : mettre à disposition des acteurs professionnels de la distribution un foncier à prix abordable au sein des zones logistiques dédiées aux matériaux de construction ;
- › **Action 2** : promouvoir les plateformes de stockage-distribution de matériaux de construction auprès des opérateurs de la filière ;
- › **Action 3** : programmer et mettre en place des plateformes matériaux de construction au sein des zones logistiques en cohérence avec le développement des écosystèmes matériaux de construction/clusters de production BTP et les Parcs Industriels Locatifs Intégrés (PIL).



PROBLÉMATIQUE ET ENJEUX

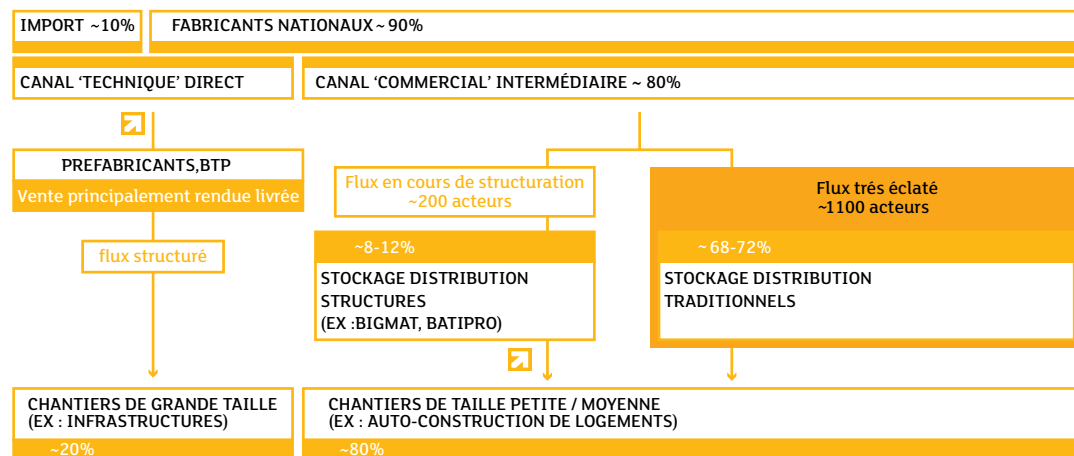
- › Poids important des intermédiaires traditionnels ;
- › Professionnalisation et sensibilisation des clients finaux aux bonnes pratiques logistiques.



ACTIONS IDENTIFIÉES

- › **Action 4** : Soutenir les projets de création de coopératives de distributeurs indépendants spécialisés et / ou multi-spécialistes ;
- › **Action 5** : Promouvoir les bonnes pratiques logistiques auprès des entrepreneurs de petite et moyenne taille ;
- › **Action 6** : organiser des ateliers de sensibilisation à l'externalisation de la fonction logistique auprès des opérateurs de la filière.

Canaux de distribution [% de la production de matériaux de construction]



: canal en croissance

PROBLÉMATIQUE ET ENJEUX

- › Prépondérance du transport informel induisant une concurrence déloyale ;
- › Accompagnement des grands acteurs du BTP.

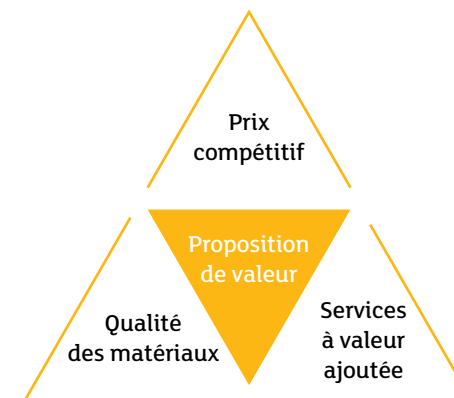


ACTIONS IDENTIFIÉES

- › **Action 7** : soutenir l'émergence d'une bourse du fret en ligne pour le transport des matériaux de construction ;
- › **Action 8** : animer un forum d'échange entre les opérateurs privés et l'ONCF pour la promotion des solutions de transport multimodal pour les produits finis de matériaux de construction ;
- › **Action 9** : renforcer les contrôles routiers sur le respect du poids total autorisé en charge s'appliquant aux transporteurs de matériaux de construction et à leurs donneurs d'ordre ;
- › **Action 10** : accompagner les constructeurs nationaux en prévision des futurs AO pour la construction des infrastructures logistiques ;
- › **Action 11** : accompagner les entreprises BTP marocaines dans l'amélioration de leurs performances logistiques ;
- › **Action 12** : réguler et contrôler le stockage et le transport de matériaux de construction de nature dangereuse.

Proposition de valeur

- › **Prix compétitif**
 - Economies d'échelles sur les achats
 - Logistique optimisée en amont (massification)
- › **Qualité de la gamme produit**
 - Produits innovants (béton prêt à l'emploi...)
 - Partenariats avec les acteurs de référence
- › **Services à valeur ajoutée**
 - Disponibilité des stocks et transparence des prix
 - Livraison sur chantier (tournées de livraison)
 - Formation des franchisés et des clients (artisans, entrepreneurs)



SIGNATAIRES DU CONTRAT

› Le contrat d'application pour l'amélioration de la compétitivité logistique des flux de matériaux de construction a été signé devant **Sa Majesté Le Roi Mohamed VI, que Dieu L'assiste, le 13 mai 2014**, par :

• L'État représenté par :

- › Ministère de l'Economie et des Finances ;
- › Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique ;
- › Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique ;
- › Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

• Le secteur privé représenté par :

- › Confédération Générale des Entreprises du Maroc ;
- › Fédération du Transport.



AMD

Adresse : 11, Rue Al Kayraouane (angle avenue d'Alger),
Hassan - Rabat, BP 4434 Tour Hassan, 10020, Rabat - Maroc
Bureau : +212 (0) 538 00 92 93/94 - Fax : +212 (0) 537 76 16 68
Email : amd@amd.gov.ma

www.amd.gov.ma